



LETTRE D'INFORMATION

HÔPITAL DE BANON : L'AVENIR

1 - Situation actuelle

L'hôpital de Banon, reconstruit au début des années 80, a longtemps accueilli un centre de rééducation cardiaque qui a disparu au début des années 2000. Actuellement il héberge un service de soins et de réadaptation (SSR) de 20 lits, un EHPAD (maison de retraite) de 48 lits et un SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile). Il dispose d'une cuisine et d'une lingerie.

Le SSR fonctionne très mal depuis de nombreuses années, déjà du temps de l'intérim (2006-2011) de Monsieur DROUOT. Le taux d'occupation est à peine au-dessus des 50 % et souvent il reçoit des patients hors parcours de rééducation... L'EHPAD est quant à lui organisé avec une majorité de chambres double avec les douches au bout des couloirs. L'accueil dans cet EHPAD est donc dégradé, les normes ne répondant plus à ce que l'on attend actuellement d'un tel établissement.

L'hôpital de Banon est organisé en « direction commune » avec les hôpitaux de Forcalquier et Manosque depuis 2016.

2 - Le projet de réorganisation - fusion

Le nouveau Directeur de l'hôpital de Manosque, arrivé en septembre 2018, a présenté un projet de réorganisation des soins sur les 3 établissements qu'il dirige.

Cela prévoit :

- Le transfert des lits de SSR, de Banon à Forcalquier, permettant de créer un pôle SSR en rééducation fonctionnelle sur Forcalquier qui permettra d'y trouver des professionnels de santé plus nombreux et diversifiés (ergothérapeutes, psychomotriciens, kinés, etc...). Un hôpital de jour sera créé permettant aux patients du territoire de pouvoir suivre des soins en rééducation ambulatoire, ce qui permet de retrouver une vie dans son environnement familial plus rapidement. Un service SSR suite à des AVC devrait aussi être labellisé (ce service n'existe pas sur le département)
- Le transfert de 13 lits d'EHPAD de Forcalquier vers Banon, montant ainsi la capacité d'accueil à 61 lits, ce qui pérennise beaucoup l'activité sur Banon
- En même temps que ces transferts s'organisent, un budget de plus de 5 millions d'euros sera investi pour remettre l'hôpital de Banon aux normes (sécurité, incendie) et une réhabilitation du bâtiment : façades extérieures et surtout création de chambres individuelles avec salle de bains intégrée. Il n'y aurait plus que 2 chambres double pour accueillir des couples. Le rez-de-chaussée sera aménagé en locaux pouvant accueillir des cabinets médicaux (dentiste, médecins, etc...)
- Le SSIAD n'est pas touché par la réorganisation
- Le Directeur s'engage aussi à ce que la cuisine et la lingerie restent sur le site de Banon. Nous discutons encore pour essayer d'avoir une infirmière de nuit à Banon mais cela ne dépend pas que du Directeur de l'hôpital.

3 - Les conséquences du projet pour Banon

- Sur l'activité : l'hôpital de Banon deviendrait un EHPAD avec une montée en gamme de son accueil et donc une attractivité plus forte. Pour la perte du SSR, tous les professionnels du secteur hospitalier s'accordent à dire qu'à terme il fermera, même sans ce projet. Certes les personnes du territoire se faisant opérer devraient aller au SSR de Forcalquier se faire soigner, mais avec l'hôpital de jour ils ne seront éloignés de leurs familles qu'un temps très court (8 à 10 jours).
- Sur l'emploi : seuls les postes directement liés au SSR vont être redéployés sur les autres hôpitaux (kiné, médecin, infirmières). A savoir que si un de ces professionnels venait à manquer, le directeur pourrait être contraint de fermer d'office le SSR (et de toute façon le SSR est condamné à moyen terme). Nous savons que le kiné vient de prendre sa retraite et qu'il n'y a pas de remplaçant intéressé... Les professionnels de santé préfèrent travailler avec des équipes pluridisciplinaires, ce qui ne pourra jamais être le cas à Banon.

4 - La position des partenaires

- Les communes de Forcalquier et Manosque sont d'accord avec le projet
- Le Département : il est favorable au projet mais sera attentif au prix de journée dans le nouvel EHPAD.
- L'ARS : ce projet n'était pas inclus dans le schéma directeur 2018-2023 de l'ARS. Mais celle-ci se dit favorable au projet car elle estime qu'il va pérenniser l'activité de l'hôpital de Banon à long terme. L'ARS est prête à intervenir financièrement en 2020 pour aider à la réhabilitation de l'hôpital de Banon, permettant ainsi d'amoindrir les conséquences des travaux sur le prix de journée des résidents.

5 - Quels sont nos choix ?

- Nous acceptons le projet : la fusion des 3 hôpitaux se fait et le plan de réorganisation se met en place. La réhabilitation de l'hôpital de Banon devrait être terminée fin 2022 (début des travaux mi 2020). La cuisine et la lingerie de l'hôpital restent présentes sur le site. Le SSIAD aussi.
- Nous refusons le projet : c'est le Conseil de Surveillance (CS) de chaque hôpital qui vote la fusion ou non. Si le CS de Banon refuse, le Directeur arrête le projet de réorganisation en conformité avec le choix du CS. Nous restons en l'état, avec un bâtiment qui se dégrade et qui n'est pas attractif. Le taux de remplissage du SSR va continuer à baisser jusqu'à ce que l'ARS décide de le fermer (sans parler du non renouvellement du kiné qui induit une fermeture d'office). A court terme l'hôpital de Banon se retrouvera avec seulement 48 lits d'EHPAD, seuil critique pour qu'il puisse continuer à fonctionner... Sans parler que tout seul, l'hôpital ne pourra pas emprunter pour la réhabilitation du bâtiment.

6 - Alors que faire ?

Le choix est simple : pour ou contre la fusion. Mais les conséquences de ce choix sont multiples pour l'avenir de notre hôpital.

Je pense que ce qui doit guider notre réflexion et notre positionnement est l'avenir à long terme de l'établissement et l'emploi.

Dans cette optique, je proposerai au Conseil de Surveillance de fin mars de valider le projet.

Philippe WAGNER,
Maire de Banon.